

Bornes de rechargement pour scooters électriques
avec sécurisation antivol du stationnement

L'électricité : une énergie pour les transports de demain:

L'essence coûte de plus en plus cher
les consommateurs recherchent des moyens de transport plus économiques

L'essence pollue l'environnement de nos grandes villes
les communes cherchent à développer les moyens de transport écologiques

Le point faible de l'énergie électrique : l'autonomie

L'avenir appartient aux véhicules électriques, plus économiques et plus écologiques.

Mais ces nouveaux véhicules électriques auront besoin eux aussi de « faire le plein » d'énergie en rechargeant leurs batteries.

Pour que les citadins pressés adoptent les deux roues électriques, **il faut** donc leur apporter **des solutions logistiques simples pour le rechargement des batteries.**

Notre solution MOTOPARKélec:

Des bornes de stationnement antivol pour tous types de deux-roues à moteur

Une prise de rechargement des batteries pour scooters électriques pendant leur temps de stationnement dans la borne

Pourquoi les utilisateurs de deux-roues vont-ils adopter MOTOPARKélec

- Des emplacements de stationnement répartis stratégiquement dans toute la ville
- Un moyen simple pour recharger les batteries des scooters électriques tout en stationnant
- Plus de chaîne, plus de cadenas mais un dispositif fixé au sol selon les normes de la voirie
- Antivol et sécurité garantie
- Stabilité et protection des véhicules
- Service propre et facile à utiliser



environnement protégé
> économique et sécurisant
> > > > élémentaire à utiliser

Avantages de MOTOPARKélec

Pour les municipalités:

- un **nouveau service** apporté aux citoyens
- un **vecteur de médiatisation** sur la politique de protection de l'environnement menée par la ville **dans le cadre du développement durable**
- un stationnement des deux-roues **mieux intégré dans le paysage urbain**
- **des recettes** de stationnement **supplémentaires**
- **une baisse du taux de délinquance** grâce à une protection absolue contre le vol des deux-roues, véritable fléau urbain



Technologies clés

Partie mécatronique

- L'emprisonnement du moyeu central de la roue avant interdit l'extraction forcée du deux-roues
- Le déclenchement du dispositif entraîne la stabilisation et le verrouillage du véhicule
- Une fois le véhicule verrouillé, la borne délivre l'énergie nécessaire au rechargement des batteries de scooters électriques
- Le système s'adapte à toutes formes et diamètres de roues

Partie monétique

Notre interface de paiement permet :

- L'identification de l'utilisateur
- Le contrôle de commande du mécanisme de sécurité
- Le suivi complet de l'utilisation de MOTOPARKélec pour chaque abonné
- La gestion du chargement électrique

MOTOPARKélec® est une marque déposée. Le système MOTOPARKélec® est protégé par plusieurs brevets.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :
MOTOPARKélec®,
Larissa CHOULOVA, GSM + 336 07 50 07 81
lc@motoparkelec.fr

